



CNFF

Coordination Nationale  
du Face à Face

2024

Coordination Nationale du Face à Face

# Rapport d'activité



#### Copyrights

- Pages 6, 22, 30 : L'Agence Solidaire – Alicia Aubrée ● Pages 8, 9, 16, 20 : Trico ● Page 10 : NEXT UP
- Pages 14, 19 : Cause à Effet ● Page 23 : Bien l'Bonjour ! ● Page 25 : CNFF ● Page 26 : Dans La Ruche
- Graphisme : Digi-France ● Illustration première de couverture : © freepik
- Impression : Imprimerie Masson



# SOMMAIRE

page 5

1

**LES MISSIONS  
DE LA CNFF**

page 7

2

**LA PRÉSIDENTE  
DE LA CNFF**

page 9

3

**RAPPORT  
MORAL**

page 11

4

**RAPPORT  
D'ACTIVITÉ**

**Chapitre 1**

Coordonner les missions  
des membres

**Chapitre 2**

Cadrer le face à face  
et animer la réflexion

**Chapitre 3**

Défendre et représenter  
le secteur

**Chapitre 4**

Le projet de digitalisation

**Chapitre 5**

Les membres  
de la CNFF

page 26

5

**RAPPORT  
FINANCIER**

page 31

6

**L'ÉQUIPE DE LA CNFF**

# La CNFF en 2024

**58** membres

**45** association & fondations

**13** agences

**644** missions en RUE (en métropole)

**178** missions Fixes

**181** missions Itinérantes

**285** missions Paris et Île-de-France

Près de **4 000** villes accueillantes

En métropole et en DROM COM

Tous canaux de Face à Face confondus

**1 007 216** heures de Face à Face coordonnées

**531 599 h** de Face à Face en rue

**230 748 h** de Face à Face en porte à porte

**244 869 h** de Face à Face en sites privés

## Chiffres clés

2023

Le don par **prélèvement automatique** représente

**45 % de la collecte des dons des particuliers** (+4.3 % par rapport à 2022)

dont **1/3 provient de la collecte en Face à Face**

Source « Baromètre de la générosité – vision collecte 2023 » de Novos pour France générosités (Périmètre : données de 56 organisations membres de France générosités, cumulant plus d'un milliard d'euros de dons en 2023)

France  
générosités

# Les missions de la CNFF

Les objectifs de la **COORDINATION NATIONALE DU FACE À FACE** sont de pérenniser la collecte en face à face, d'améliorer les conditions d'accueil des villes, d'améliorer les conditions de travail des équipes, et d'accompagner le secteur dans ses évolutions.

À l'image de ses membres, la **CNFF** représente la très grande diversité des causes défendues par les associations et les fondations, et contribue à une société plus solidaire et durable.



## COORDONNER LES MISSIONS DES MEMBRES

- EN RUE
- EN PORTE À PORTE
- EN SITES PRIVÉS
- EN MÉTROPOLE ET EN DROM COM



## CADRER LE FACE À FACE EN FRANCE

- ANIMER LA RÉFLEXION DU COLLECTIF
- DÉFINIR LES BONNES PRATIQUES
- DÉFINIR LES RÈGLES DU RÉFÉRENTIEL
- AIDER À LEUR COMPRÉHENSION
- VEILLER À LEUR APPLICATION



## DÉFENDRE ET REPRÉSENTER LE SECTEUR

- ACTIONS DE PLAIDOYER
- AUPRÈS DES POUVOIRS PUBLICS
- AUPRÈS DES VILLES



# La présidence de la CNFF

Au regard des relations historiques entre France générosités et la CNFF, le syndicat a assuré la présidence de la CNFF durant ses trois premières années d'existence. A l'issue des deux premières années de présidence, et conformément aux statuts de la CNFF, le rôle de France générosités a été évalué par le Conseil d'administration de notre association.

Fin 2023, le Conseil d'administration de la CNFF a ainsi estimé à l'unanimité que le mandat de Président confié au syndicat, et assuré par Pierre SIQUIER, a été pleinement rempli. Le Président avait pour missions d'accompagner l'autonomisation de la CNFF, de veiller à ce que la gouvernance et les différents organes de l'association soient correctement mis en place, de veiller à ce que l'installation des groupes de travail se passe d'une manière équilibrée entre les deux collèges et d'accompagner la reconnaissance de la CNFF par les pouvoirs publics.

Par conséquent, le Conseil d'administration de la CNFF a proposé au Conseil syndical de France générosités le renouvellement du mandat pour une durée de trois ans, proposition accueillie favorablement par le syndicat.

Le Conseil d'administration, composé de représentants des deux collèges – associations & fondations et agences – a tenu également à remercier Pierre SIQUIER pour son engagement et son investissement durant son mandat, et a souhaité remercier le syndicat de sa confiance renouvelée.

Les administrateurs.trices, et tous les membres de la CNFF, ont accueilli chaleureusement Philippe PAILLIART, qui s'est fortement investi avant sa prise de fonction sur les enjeux de développement de la CNFF.



## Philippe PAILLIART

### En quelques mots...

Philippe PAILLIART a commencé sa vie professionnelle dans le service public et en politique.

Assistant parlementaire de Gisèle Halimi (Députée de l'Isère), il est de 1983 à 1986 Conseiller technique puis Chef de cabinet du ministre des Relations avec le Parlement, André Labarrère (gouvernement Fabius). Après 2 ans à la Délégation à l'Emploi, il est nommé en 1988 Conseiller technique puis Chef de cabinet du ministre de l'Industrie et de l'Aménagement du Territoire, Roger Fauroux (gouvernement Rocard). De 1991 à 1993, il est Directeur de l'information et de la communication du ministère de l'Industrie (ministre Dominique Strauss-Kahn).

De 1993 à 1995, il est éditeur délégué du *Nouvel Économiste* et Directeur des relations extérieures du groupe de presse Capital Media avant de rejoindre le groupe Auchan au sein duquel il est Directeur de la communication Groupe et France durant près de 4 ans. Il crée alors la Fondation Auchan pour la Jeunesse (sous l'égide de la Fondation de France) dont il est le premier Délégué général.

En 1999, il rejoint l'agence de communication corporate Burson-Marsteller comme Directeur général avant d'en devenir le Président-Directeur Général en 2001. Il exerce ces fonctions pendant près de 20 ans, conduisant les transformations de l'agence. Durant toute cette période, il conseille de nombreuses entreprises françaises et marques internationales, notamment dans leur stratégie d'engagement et de RSE.

Depuis mai 2024, Philippe PAILLIART préside le syndicat France générosités et la CNFF. Il est également administrateur de L'École de la générosité.



←  
M  
2 4 5  
RER  
B D E  
Hall 4  
↓

P  
BUS  
←

LORS  
AMOURS?"

CHARGE MEETIC

Il était  
une fois

DXFAM  
France

# Rapport moral

## Philippe PAILLIART Président

Créée en 2022, la jeune association CNFF a acquis en près de 3 ans une forte légitimité, tant auprès des acteurs du face à face qu'auprès des pouvoirs publics. C'est donc la présidence d'une organisation plus structurée, renforcée dans ses missions, et investie d'une équipe professionnelle, que j'ai l'honneur de reprendre au nom du syndicat France générosités. Dans le prolongement des actions initiées par le Conseil d'administration alors sous la présidence de Pierre SIQUIER, dont je salue ici l'engagement, l'année 2024 a été riche de projets aussi complexes qu'enthousiasmants.

Le Référentiel de la CNFF s'est vu doter cette année d'une nouvelle section dédiée au porte à porte, dont la réflexion a été lancée fin 2022, et construit patiemment par les OSBL et les agences au travers d'un travail considérable (20 réunions du Groupe de travail ad hoc). Le texte fera l'objet d'un bilan attentif par le groupe afin d'être amélioré si nécessaire.

Le Référentiel de la CNFF porte désormais sur tous les canaux du face à face, aussi bien pour la métropole que pour les DROM COM, et est chaque année requestionné afin de permettre à chaque acteur de réaliser au mieux ses missions, et ce dans un souci constant du respect des territoires et des citoyen.ne.s.

Seconde réalisation importante, la finalisation du « Guide des Bonnes Pratiques de la collecte en face à face » applicable à tous les membres de la CNFF. Le précédent ne concernait que la RUE, il intègre désormais des bonnes pratiques en sites privés et en porte à porte. Il est le reflet d'un collectif engagé et responsable de ses actions.

Conformément aux décisions de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration de la CNFF, le projet de digitalisation des outils de la CNFF a été lancé. En 2024 ont été menés les travaux de préfiguration aboutissant à l'édition d'un cahier des charges aussi complexe qu'ambitieux. Le développement de la solution digitale a été initié au 3<sup>e</sup> trimestre pour une ouverture du service dès que la nouvelle solution CNFF répondra comme il se doit aux exigences et aux besoins. Nous tenons à remercier la DJEPVA qui se mobilise à nos côtés en soutenant ce projet de développement devenu indispensable pour la CNFF et ses membres.

Autre priorité de l'année 2024, le renforcement de nos actions de plaidoyer auprès des villes. Il s'agit là d'un enjeu majeur pour faciliter les activités de nos membres en faisant connaître aux élus locaux ce canal de collecte, en leur présentant les acteurs du marché et le rôle de la CNFF, en les rassurant et les engageant dans un cadrage de ces activités sur leur territoire. La création d'un 5<sup>e</sup> poste au sein de la CNFF dédié à cette activité a permis une accélération en 2024 qui devrait se confirmer dans les prochaines années.

Enfin, 7 nouveaux OSBL (6 associations et 1 fondation) ont rejoint la CNFF en 2024, portant ainsi leur nombre à 45. En revanche, 4 agences membres ayant cessé leur activité pour raisons économiques ont – de fait – quitté la CNFF, elles sont 13 agences adhérentes en fin d'année 2024. Anticipons 2025, en annonçant d'ores et déjà l'arrivée de quatre nouvelles agences et d'un nouvel OSBL. Notre collectif ne cesse de se renforcer et les nouveaux membres permettent une meilleure représentativité de tous les canaux de face à face.

La CNFF ne serait pas ce qu'elle est sans l'implication de ses membres au sein de ses instances de gouvernance, des groupes de travail et ateliers, ou encore au sein des réunions de construction de plannings. L'intelligence collective est sans nul doute la plus grande force de la CNFF.

Je tiens aussi à saluer le professionnalisme et l'engagement de l'équipe de la CNFF conduite par sa Déléguée générale Anne BARJOT : sans elle rien n'aurait été et ne serait possible.





FEE

TABAC - PRES  
DU PALAIS

LE PAYSAN CAVE A CIGARES

ACTION  
CONTRE  
LA FAIM

# Rapport d'activité

## **Chapitre 1**

Coordonner les missions des membres

## **Chapitre 2**

Cadrer le face à face et animer la réflexion

## **Chapitre 3**

Défendre et représenter le secteur

## **Chapitre 4**

Le projet de Digitalisation

## **Chapitre 5**

Les membres de la CNFF en 2024

# Chapitre 1 : Coordonner les missions des membres

## MISSIONS RUE

### La coordination des missions fixes

Coordination historique de la CNFF, le planning des missions fixes organisées dans les rues des grandes villes de province a été élaboré par les spécialistes des plannings, agences et associations & fondations. Des organisations membres étaient également présentes en tant qu'observatrices.

L'objectif de cet exercice est de planifier les missions fixes prévues en rue pour l'année suivante, en veillant au respect du Référentiel commun et en garantissant l'équité entre les différentes associations & fondations membres de la CNFF.

Le processus de coordination des missions fixes 2025 a été initié dès l'année 2024.

En juin et septembre, les membres OSBL se sont préalablement réunis à l'occasion de deux réunions dédiées à la validation des éléments préparatoires indispensables à l'initiation du cycle de coordination : répartition des missions entre OSBL, validation d'un ranking pour faire des choix de villes précis.

Entre septembre et octobre, 6 réunions de coordination ont été organisées pour planifier 178 missions fixes. 13 opérateurs (8 agences et 5 associations ou fondations) étaient parties prenantes dans ces réunions.

**178** missions  
**24** villes  
coordonnées  
**38** OSBL présents

## MISSIONS RUE

### La coordination des missions itinérantes

L'équipe de la CNFF s'est également fortement mobilisée sur la coordination des missions itinérantes en métropole, dont elle assurait le pilotage pour la seconde année.

Après lecture des souhaits des membres, et confrontation des parcours avec les règles du Référentiel, la coordination a débuté en novembre 2024, dans le prolongement de la construction des missions fixes, et s'est terminée en décembre de la même année.

13 acteurs, dont deux agences non-membres, se sont réunis dans le cadre de 5 réunions. Les règles de confidentialité ont été respectées, les non-membres n'ayant pas de visibilité sur les souhaits et parcours des membres de la CNFF.

Nouveauté de cette planification, plusieurs parcours ont été pré-validés par plusieurs villes entre chaque séance de travail, permettant à la CNFF de respecter les événements municipaux et de planifier harmonieusement la venue des OSBL dans les villes.

**147** missions  
**581** villes  
coordonnées  
**21** OSBL présents



## MISSIONS RUE

### La coordination des missions en Île-de-France

Pour la deuxième année consécutive, l'équipe de la CNFF a réalisé la coordination 2025 des passages des équipes dans les villes d'Île-de-France. Cette coordination s'est effectuée de novembre 2024 à février 2025.

La première coordination effectuée par la CNFF (qui avait eu lieu fin 2023 – début 2024) avait permis de tirer un bilan constructif, qui a lui-même entraîné une révision de la méthodologie, à la fin de premier semestre 2024. Les outils ont pu être affinés, et les règles de méthodologie réfléchies de manière à augmenter l'efficacité du cycle de réunions, avec pour objectif de réduire leur nombre.

En 2024, 1057 télescopages (au moins deux équipes positionnées sur une même ville, la même semaine) ont pu être résolus au cours de 10 réunions, impliquant 11 acteurs, membres et non-membres (contre 11 réunions et 13 acteurs en 2023). 2643 passages ont été coordonnés (2385 en 2023, soit une augmentation de 11 %) dans 140 villes d'Île-de-France, avec une moyenne de 50 passages par semaine.

Au premier semestre 2025, un nouveau travail de révision de la méthodologie aura lieu, afin de continuer l'amélioration et la fluidité de la coordination.

**2 643 passages**

**140 villes coordonnées**

**40 OSBL présents**

## MISSIONS RUE

### La coordination des missions de Paris intramuros

2024 aura été marquée par un événement intense pour tous les acteurs impliqués dans la coordination parisienne : l'organisation des Jeux Olympiques.

En effet, à partir du 18 juillet, et malgré des réunions préalables qui nous assuraient que les équipes pourraient travailler de la même manière qu'habituellement, la Préfecture de Paris a annoncé sa décision de réduire le nombre de zones exploitables, passant de 49 à 12, pour la durée des Jeux Olympiques et Paralympiques. L'équipe CNFF a, de ce fait, dû organiser des réunions de replanification, mobilisant l'ensemble des acteurs en urgence. Nous en profitons pour remercier chaleureusement les acteurs de Paris intramuros pour leur réactivité et leur engagement au sein de ces réunions.

Cet épisode, extrêmement challengeant, a prouvé notre capacité collective à nous adapter face à une situation aussi urgente qu'imprévue, dans le respect du cadre imposé et en préservant les équipes sur le terrain.

La CNFF a été challengée par le Comité Olympique mais elle tient à le féliciter pour la qualité de ces Jeux Paris 2024 !

Au-delà des Jeux olympiques, le nouveau zonage (47 zones) a été mis en place dès le mois de septembre, sans impact sur l'efficacité de la coordination. Enfin, 1 720 équipes ont été déployées, et coordonnées, pour toute l'année 2024, sur le seul territoire de Paris intramuros.



## MISSIONS EN PORTE À PORTE

### MISSIONS EN SITES PRIVÉS

À l'année, chaque semaine, les souhaits de missions sur les canaux porte à porte et sites privés sont déclarés à la CNFF. Dans le cadre de cette vision transversale du face à face souhaitée par le secteur pour la CNFF, ces missions - après vérification de leur conformité - sont confrontées à celles d'ores et déjà inscrites au Planning National des Missions, puis monitorées afin d'identifier les éventuels voisinages avec d'autres missions, d'autres canaux, ou qualifier d'éventuels télescopages (canal identique). S'engage alors un travail permettant d'appliquer les règles de priorité définies dans le Référentiel.

### MISSIONS DANS LES DROM COM

En 2023 était voté un Référentiel dédié aux missions en face à face dans les DROM COM, et définissant les conditions d'organisation au sein de 8 départements / territoires :

- La Réunion
- La Martinique
- La Guadeloupe
- La Guyane
- La Nouvelle-Calédonie
- Mayotte
- La Polynésie-Française

Chaque année, les acteurs présents dans les DROM COM se coordonnent dans le cadre de réunions afin de définir les passages des associations et fondations, en respectant les règles du Référentiel.



## Chapitre 2 : Cadrer le face à face et animer la réflexion



### Référentiel pour le porte à porte

Depuis la fin d'année 2022, et conformément à ses statuts, la CNFF s'est saisie du canal porte à porte pour poser la suite des écrits d'un Référentiel commun à tous les acteurs. Une nécessité, pour aujourd'hui et pour demain, qui s'impose au collectif au regard de l'évolution de ce canal ces dernières années.

Dans le cadre d'une première phase de travail, des premiers éléments avaient été inscrits au Référentiel dans sa version de mai 2023. Le Conseil d'administration, sur proposition du Président de la CNFF, a souhaité composer un groupe de travail plus large pour animer la réflexion de la phase 2. Ce groupe élargi, passant de 8 à 12 membres, s'est réuni d'octobre 2023 à mai 2024, et a abouti – à l'issue de 10 réunions – à plusieurs propositions soumises aux instances de la CNFF. Les administrateurs.trices de la CNFF se sont porté.es volontaires pour poursuivre et finaliser la réflexion.

Un Référentiel porte à porte enrichi a été soumis au vote de l'Assemblée générale le 4 juillet 2024 et sa mise en application partielle a été actée en octobre 2024 (certaines règles ne pouvant être mises en place qu'au déploiement de la future solution digitale).

Pour une bonne compréhension du texte, des rendez-vous individuels ont été organisés par la Déléguée générale avec les acteurs du canal, permettant des modalités d'organisation et de déclaration conformes aux attentes.

Un bilan opérationnel est prévu avec le groupe de travail dès 2025. L'objectif de ce bilan sera de définir si des ajustements, des améliorations, sont à envisager.

## Merci aux membres du groupe de travail porte à porte

### Collège des OSBL

- **ACTION CONTRE LA FAIM**  
Perrine RÉMUSAT (phase 2)
- **CROIX-ROUGE FRANÇAISE**  
Marguerite GORGEDOUX (phase 2)
- **GREENPEACE FRANCE**  
Alain RANDRIANJA (phase 1 & 2)
- **MÉDECINS DU MONDE**  
Aleksi DERMAUX (phase 1 & 2)
- **MÉDECINS SANS FRONTIÈRES**  
Julie MONCÉRÉ (phase 1 & 2)
- **WWF FRANCE**  
Camille LAROCHE (phase 2)

### Collège des Agences

- **L'AGENCE SOLIDAIRE**  
Philippe JOÏADE (phase 1)  
Émilie NAIT-BACH (phase 2)
- **CAUSE À EFFET**  
Simon CAVAGNA (phase 2)
- **COLLECTE IMPACT**  
Marion DERRIEN (phase 1 & 2)
- **DIRECT SUD**  
Sandie PÉAULT (phase 1 & 2)
- **TAWKR**  
Alexandre VASSEL / Maxime VENARD  
(phase 1 & 2)
- **TRICO**  
Julien-Paul RAFFALLI GUILHEM (phase 1 & 2)

### Révision des méthodologies de construction de plannings

En 2023, la CNFF avait assuré pour la première fois la coordination des missions organisées en rue dans les villes d'Île-de-France et en itinérantes. À cette occasion, un premier travail de formalisation de la méthodologie de travail avait été effectué dans les grandes lignes. Dans le prolongement de ces travaux, il était indispensable de rediscuter les principes et règles de coordination afin d'optimiser le processus.

Le groupe de travail « Méthodologies planning 2025 » a été constitué en février 2024. Afin d'avancer efficacement, les membres du groupe de travail, sur la base de leurs expertises respectives, se sont répartis en 3 sous-groupes thématiques :

- **Méthodologie missions fixes** : AIDES, Greenpeace France, Médecins Sans Frontières, Agence 4F, Cause À Effet, La Collective, L'Agence Solidaire, TRICO
- **Méthodologie missions itinérantes** : CARE France, Greenpeace France, Médecins Sans Frontières, Agence 4F, La Collective, TRICO
- **Méthodologie missions IDF** : Greenpeace France, Médecins Sans Frontières, Agence 4F, Cause À Effet, L'Agence Solidaire, TRICO

Une réunion de lancement a permis de cadrer le travail des réunions suivantes : au total, 11 réunions des 3 sous-groupes thématiques et 3 réunions du GT Méthodologies. Ces échanges riches et constructifs ont permis d'aboutir à des propositions concrètes intégrées dans 3 méthodologies améliorées, et ratifiées par l'Assemblée générale en juillet 2024.

Après avoir appliqué ces méthodologies dans le cadre des réunions de construction de planning 2025, des améliorations pourraient être proposées l'an prochain.

## Merci aux membres du groupe de travail Méthodologies Planning 2025

### Collège des OSBL

- **AIDES**  
Jérôme FRANCE
- **CARE FRANCE**  
Anne Marie VONRUF
- **GREENPEACE FRANCE**  
Alain RANDRIANJA, Jean-François HOUSSAYE
- **MÉDECINS SANS FRONTIÈRES**  
Alice TROLLÉ, Gwendoline LOURENCO-COQUET, Cédric LAGRANGE

### Collège des Agences

- **AGENCE 4F**  
Philippe VAUDOLON, Stanislas GUYOT
- **CAUSE À EFFET**  
Julien BOSH, Simon CAVAGNA
- **L'AGENCE SOLIDAIRE**  
Christophe GERNELLE, Timothée DONIER
- **LA COLLECTIVE**  
Michaël MEZI, Sylvain ARNAUD
- **TRICO**  
Julien CROCHART, Julien-Paul RAFFALLI GUILHEM



## Chapitre 3 : Défendre et représenter le secteur

### RENFORCEMENT DES ACTIONS DE PLAIDOYER

En mai 2024, la CNFF a vu son équipe se renforcer avec la création d'un 5<sup>e</sup> poste dédié aux actions de plaidoyer auprès des villes. Un axe de développement devenu plus qu'incontournable pour la bonne réalisation des campagnes en face à face des membres.

Tout en évoluant dans un cadre juridique qui autorise les campagnes en face à face, la CNFF veille au respect des territoires et ses membres appliquent les restrictions ou refus exprimés par les villes.

Nos actions de plaidoyer auprès des villes ont pour objectifs de :

- Permettre aux OSBL de sensibiliser et d'engager durablement les donateurs
  - Assurer des conditions d'accueil optimales
  - Tendre vers une intégration harmonieuse des campagnes dans l'espace public
  - Prendre en compte, dans les processus de planification, les temps forts et événements majeurs de la vie locale
- Renforcer le dialogue avec les municipalités
  - Instaurer un dialogue constructif avec les municipalités et les commerçants
  - Informer et impliquer les élus et agents municipaux dans le processus de déploiement des campagnes
  - Organiser des rencontres avec les OSBL et les élus pour mieux comprendre leurs attentes
- Construire un cadre réglementaire stable et adapté
  - Faire évoluer le lexique administratif
  - Assurer une distinction claire entre les campagnes de face à face et le démarchage commercial ou encore les quêtes nationales
  - Sensibiliser les acteurs politiques à l'impact économique positif des campagnes
  - Plaider pour un cadre juridique flexible et adapté aux réalités locales

- Travailler l'image du secteur
  - Déployer une stratégie de communication pour valoriser le secteur du face à face
  - Travailler avec la presse quotidienne régionale et les médias locaux pour toucher un large public

Sarah ALLAG a en charge le déploiement de la stratégie des actions, et est accompagnée d'Emilie DUBREUCQ qui œuvre sur les enjeux des villes d'Île-de-France.

### DES OUTILS AU SERVICE DES MEMBRES

En 2024, la CNFF a renforcé les outils mis à la disposition de ses membres pour optimiser l'organisation des missions. La refonte du Flash-Info Mairies a permis de centraliser et de clarifier les informations essentielles sur les conditions d'accueil dans chaque ville, les restrictions locales et les spécificités des calendriers événementiels locaux.

#### Francis CORDONNIER Maire adjoint

BÉTHUNE  
SMART CITY

« En tant qu'adjoint au maire en charge, entre autres, de l'Occupation du Domaine Public, je n'avais jamais répondu favorablement aux sollicitations de ce type. Nous avons reçu avec le Directeur Général Adjoint de la Vie locale, cohésion sociale et citoyenneté M. François DE BACKER et le responsable événementiel M. Amine BENAMAR, M<sup>me</sup> Anne BARJOT Déléguée Générale et M<sup>me</sup> Sarah ALLAG chargée de Plaidoyer de la CNFF. Une présentation claire de la CNFF ainsi que du Guide des bonnes pratiques, nous ont rassurés et incités à poursuivre un éventuel partenariat. Nous nous sommes revus tous les 5, pour une visite de la ville et surtout pour déterminer les lieux les plus appropriés aux futures actions des associations membres de la CNFF. Un point en fin d'année 2025, permettra de vérifier si la ville de Béthune est intéressante pour ce type d'actions. D'ores et déjà, nous pouvons affirmer que la relation instaurée entre les personnes rencontrées de la CNFF et la ville de Béthune, est une relation de confiance. »

Historiquement axé sur le canal rue, le Flash-Info Mairies renseigne désormais les enjeux municipaux du canal porte à porte.

De nombreuses villes transmettent aujourd'hui leurs contraintes événementielles afin que la CNFF puisse les intégrer dans la coordination des missions. Cela permet d'anticiper les manifestations locales, les grands événements ou encore les périodes de forte affluence qui pourraient impacter les campagnes en face à face. En synchronisant ces données avec le « Planning National des Missions », la CNFF contribue à une meilleure planification et coordination des missions dans un cadre respectueux des territoires.

## LA CNFF À LA RENCONTRE DES ÉLU.E.S

L'année 2024 a également été marquée par une intensification du dialogue avec les municipalités, puisque plus d'une trentaine de rendez-vous ont été organisés depuis juin 2024 (province et Île-de-France).

Ces rencontres ont permis de lever des restrictions, des refus, d'ajuster les modalités d'accueil des équipes et de co-construire un cadre répondant aux besoins des associations et des fondations, tout en respectant les exigences des villes.

Ces échanges ont renforcé les relations de confiance avec les élus et les agents municipaux.

## Olivier CABRERA

Maire adjoint



BOURGES

*« Le combat de l'intérêt général et de la défense des causes communes passent par la générosité et l'engagement de*

*chacun. À nous de faire passer ce message de façon responsable et durable.*

*Merci de votre visite et de notre échange, votre travail de coordination des acteurs est primordial et trop peu connu. »*

Ces temps d'échanges avec les élus poursuivent plusieurs objectifs :

- Un **objectif pédagogique**, visant à informer et présenter le secteur du face à face, afin de mieux comprendre son fonctionnement et ses enjeux
- Un **objectif relationnel**, pour instaurer des liens de confiance avec les interlocuteurs municipaux et favoriser un dialogue ouvert et constructif
- Un **objectif de sensibilisation**, afin d'améliorer la connaissance et la perception du secteur ainsi que du métier de recruteur de donateurs, qui est un maillon essentiel de la chaîne de générosité

La CNFF est également ravie de compter la ville de Béthune comme nouvelle ville CNFF, portant leur nombre de 45 à 46.

## Nicolas NGUYEN

Maire adjoint



*« La collaboration avec la Coordination Nationale du Face à Face a permis d'apporter un cadre équilibré aux campagnes d'information des associations dans notre centre-ville. Grâce à un dialogue constructif, nous avons pu mettre en place des règles d'auto-régulation garantissant à la fois la visibilité des associations et la tranquillité des Briochins. Ce partenariat a été essentiel pour répondre aux attentes des habitants et des commerçants tout en préservant la vitalité de nos espaces publics. »*

## L'IMPLICATION DES MEMBRES

Les membres du collectif jouent un rôle essentiel dans l'amélioration continue des conditions de travail sur le terrain. Leurs retours réguliers permettent à la CNFF d'identifier les difficultés rencontrées par les équipes et d'ajuster son plaidoyer en conséquence.

En agissant comme intermédiaire clé, la CNFF centralise ces informations et les transmet aux municipalités pour faciliter la gestion des missions. Cette démarche, initialement développée dans les villes pour lesquelles la CNFF est interlocuteur unique, s'étend progressivement à d'autres territoires.

En recueillant et en relayant les retours des membres, la CNFF travaille en étroite collaboration avec les villes pour mieux appréhender les contraintes locales et adapter la coordination des campagnes en face à face en fonction des spécificités de chaque territoire.

Cela permet de défendre un cadre favorable au déploiement des campagnes en face à face, en prenant en compte les spécificités de chaque ville, qu'elles soient liées aux contraintes logistiques ou aux priorités locales.

### Direction des spectacles, des événements et des animations

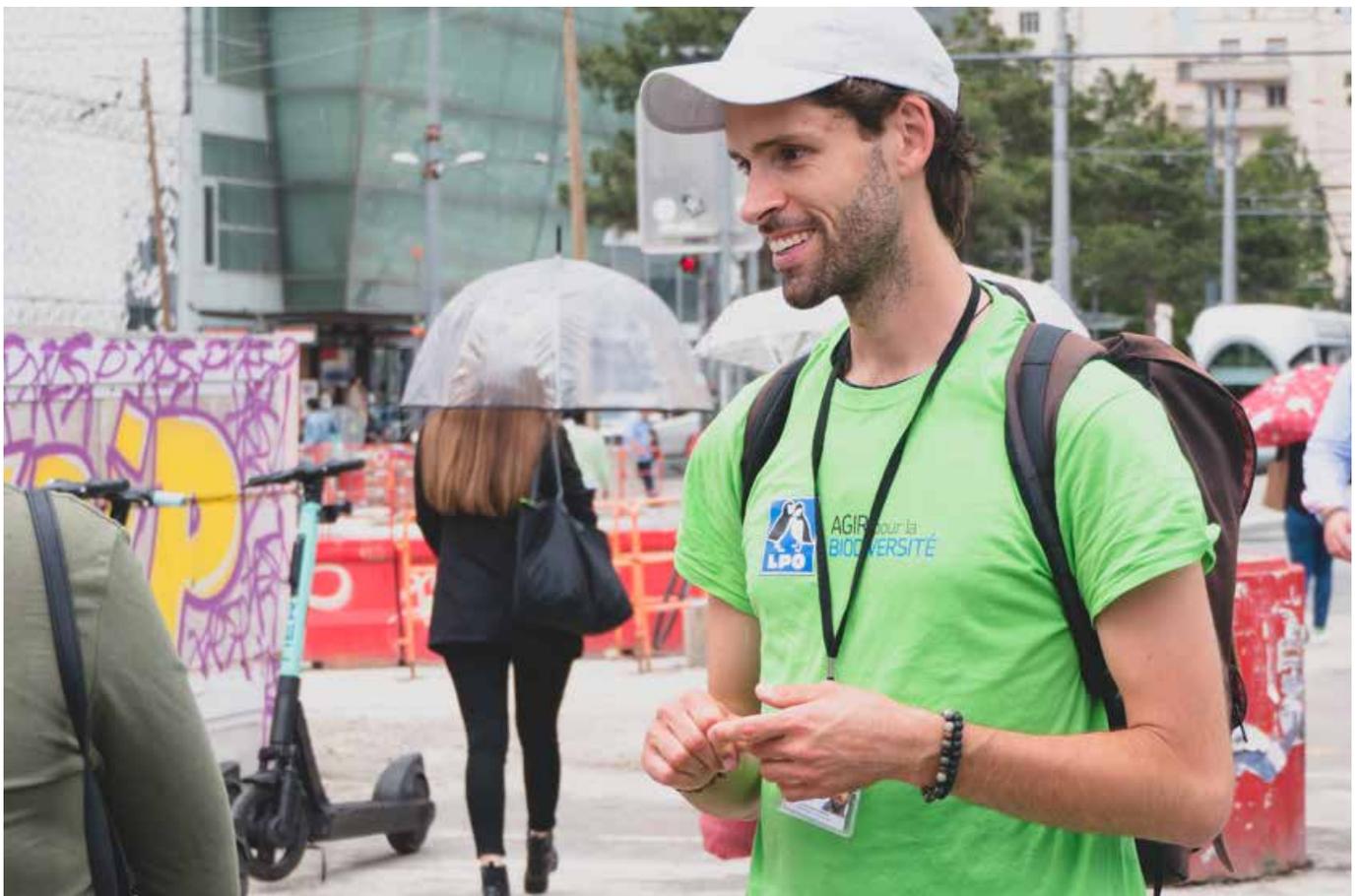


*« La Ville de Bayonne accueille régulièrement les équipes des associations menant des campagnes*

*de sensibilisation et de recherche de soutien financier en face à face.*

*La planification de ces campagnes en fin d'année pour l'année suivante, orchestrée pour la première fois avec l'équipe de la CNFF, facilite grandement l'instruction des dossiers et permet de créer des moments de respiration pour les riverains et commerces situés à proximité des zones déterminées (sous réserve de l'absence d'événements).*

*De plus, la CNFF s'appuie sur un « Guide des bonnes pratiques » applicable à ses membres qui garantit le bon déroulement de ces campagnes, et elle intervient auprès des équipes quand la ville la sollicite. »*



## Chapitre 4 : Focus sur le projet de digitalisation

### LANCEMENT DU PROJET DE DIGITALISATION

Dans le prolongement de la réflexion menée dès 2020 au sein de France générosités, relancée en 2023, l'année 2024 marque le lancement officiel des travaux.

Initialement pensé pour améliorer la gestion du Planning National des Missions (PNM), le projet de digitalisation a été élargi à d'autres outils métier de la CNFF.

Toute l'équipe de la CNFF est fortement mobilisée sur ce projet devenu indispensable à notre collectif.

### LES OBJECTIFS DU PROJET

1. **Outiller les membres et l'équipe CNFF pour la coordination** et la planification des missions.

- Simplifier les procédures de déclarations pour les membres
- Raccourcir le temps d'annonce des incidents (télescopages, voisinages, jachères)
- Avoir une vision complète sur chacune de ses missions
- Apporter une vision consolidée et partagée entre la CNFF et ses membres
- Faciliter le suivi des missions en cohérence avec les règles du Référentiel de la CNFF
- Homogénéiser les processus et normaliser le suivi des activités

2. **Outiller l'équipe CNFF** pour faciliter l'analyse de données nécessaires aux restitutions annuelles du bilan sectoriel, ou encore à l'animation de la réflexion des différents groupes de travail.

3. **Outiller l'équipe CNFF et les membres pour les transmissions d'informations** comme la déclaration des volumes annuels nécessaires au calcul des cotisations.

### LES ÉTAPES FRANCHIES EN 2024

Accompagnée par le cabinet EASIS, et encadrée par le Conseil d'administration, l'équipe de la CNFF a franchi les étapes suivantes en 2024, conformément aux objectifs fixés :

#### Phase 1 du projet (janvier > septembre 2024)

- Organisation d'ateliers avec les membres sur l'expression des besoins
- Rédaction du cahier des exigences
- Rédaction du cahier des charges
- Sélection de la famille d'outils la plus adaptée aux besoins
- Benchmark des différents éditeurs
- Recherche de financements complémentaires
- Validation par le Conseil d'administration de l'éditeur et de l'intégrateur

#### Phase 2 du projet (octobre > décembre 2024)

- Rédaction des contrats Licence et Intégration avec les prestataires
- Lancement de l'intégration
- Organisation de plusieurs ateliers de travail équipe CNFF / EASIS



## LES ATELIERS D'EXPRESSION DES BESOINS

En mars 2024, deux ateliers avec les membres coanimés avec EASIS ont été organisés afin d'affiner les besoins pré-identifiés par la CNFF. L'objectif a été de compléter ensemble le cahier des exigences (préalable à la rédaction du cahier des charges), permettant de/d' :

- Identifier les thématiques
- Définir les actions : tâches nécessaires pour chaque thématique
- Décrire les fonctionnalités du futur outil pour chaque action
- Définir les rédacteurs des actions
- Définir les consultants des actions
- Définir qui à la validation finale de chaque action

### La CNFF remercie les membres des Ateliers :

- **AMNESTY INTERNATIONAL FRANCE**  
Viviane LORCERY- SEKERCIOGLU
- **GREENPEACE FRANCE**  
Ghislain GARDARIN
- **MÉDECINS SANS FRONTIÈRES**  
Alice TROLLÉ
- **UNICEF FRANCE**  
Eliane YAMEOGO
- **AGENCE 4F**  
Philippe VAUDOLON
- **CAUSE À EFFET**  
Julien BOSCH
- **L'AGENCE SOLIDAIRE**  
Christophe GERNELLE
- **TRICO**  
Julien-Paul RAFFALLI GUILHEM

## LES PRESTAIRES RETENUS

### EASIS

EASIS assurera, dans le prolongement de son accompagnement en phase 1, les travaux de la phase 2 concernant l'implémentation de la solution, la bascule des données, l'accompagnement de la formation de l'équipe et des membres de la CNFF puis le bon déploiement de la solution.

Dans la philosophie du projet, EASIS s'intéresse avant tout aux usages et la réalité terrain afin de concevoir des dispositifs opérants et porteurs de sens.



### SMARSTHEET

La famille des outils de *Work Management* a été jugée la plus appropriée pour répondre aux besoins de notre collectif. Parmi les éditeurs, Smartsheet est apparu comme la solution la mieux placée, grâce à sa facilité de prise en main et à ses fonctionnalités d'alertes et de partages.

Smartsheet est un outil de gestion du travail flexible, fonctionnant comme un « Excel intelligent » et offrant des vues modulaires (tableaux, plannings, calendriers).

Sa gestion des *workflows* permet une adaptation à des usages métiers divers et les automatisations et notifications sont paramétrables. De plus, cette solution « no code » peut être mise à jour par l'équipe CNFF permettant l'intégration des évolutions du Référentiel administrables en interne.

Fortement présent à travers le monde, Smartsheet permet une sécurisation des données des membres répondant à nos attentes, et sa structuration, notamment sur le territoire européen, nous permet de compter sur un éditeur fiable et solide.



### LE SOUTIEN DE LA DJEPVA

Dans un contexte politique extrêmement complexe, en décembre 2024, la DJEPVA\* a réussi à répondre favorablement à la demande de subvention portée par la CNFF, en accordant au projet un soutien financier de 25k€ pour l'année 2024.

La demande étant triennale, la CNFF espère voir la confiance de la DJEPVA renouvelée pour 2025 et 2026.

\* DJEPVA : Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative au sein du ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative.



**MINISTÈRE  
DES SPORTS,  
DE LA JEUNESSE  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Chapitre 5 : Les membres de la CNFF en 2024

Association vivante et dynamique, la CNFF voit son collectif de membres évoluer chaque année. En 2022, la CNFF regroupait 49 membres, en 2023 ils étaient 55, et au 31 décembre 2024 nous comptons 58 membres. 4 agences ont cessé leur activité au cours de cette année, et le collège des OSBL a accueilli 7 nouvelles associations et fondations. Sans dévoiler le Rapport d'activité de l'an prochain, nous pouvons d'ores et déjà annoncer la venue de nouveaux membres au sein des deux collèges !

### NOUVEAUX MEMBRES AU SEIN DU COLLÈGE DES ASSOCIATIONS & FONDATIONS

#### Association Valentin Haüy

Acteur historique de l'aide aux personnes déficientes visuelles, l'association Valentin Haüy, créée en 1889 par Maurice de La Sizeranne et reconnue d'utilité publique en 1891, déploie depuis plus de 130 ans un grand nombre de services et d'actions à travers toute la France afin de défendre les droits des déficients visuels, leur assurer un accès à la formation et à l'emploi, restaurer et développer leur autonomie, ou encore promouvoir l'accès à l'écrit.



#### Coalition PLUS

Créé en 2008, Coalition PLUS est un réseau international d'associations communautaires de lutte contre le VIH/sida et les hépatites virales, intervenant dans plus de 50 pays et auprès d'une centaine d'organisations de la société civile. Coalition PLUS se concentre sur une série de domaines essentiels, notamment : le dépistage communautaire, le renforcement des services de santé sexuelle, la réduction des risques, la recherche locale, le plaidoyer et le renforcement des capacités.

#### Fondation Armée du Salut

Depuis sa création en 2000, la Fondation mène et coordonne l'action de structures et services sociaux, médico-sociaux et sanitaires au service de personnes fragilisées par des accidents de la vie, des dépendances ou des précarités de tous types. À travers plus de 245 établissements et services, la Fondation est engagée dans la lutte contre toutes les exclusions et intervient sur l'ensemble du territoire national. La Fondation de l'Armée du Salut est l'une des deux entités représentant, en France, l'Armée du Salut, au côté d'une Congrégation rassemblant des postes (paroisses).

#### GSCF – Groupe Secours Catastrophe Français

GSCF est une Organisation de Solidarité Internationale (OSI), composée de sapeurs-pompiers, qui a pour objet de porter secours et assistance aux personnes victimes de séismes, d'ouragans, d'inondations, d'attentats ou de toute autre catastrophe d'origine naturelle ou humaine dans le monde. Sa mission est également de former dans tous les domaines concernant les secours (secourisme, incendie, humanitaire...).

#### La Chaîne de l'Espoir

La Chaîne de l'Espoir est une ONG médicale internationale, indépendante, apolitique et non confessionnelle, fondée en 1994, qui cible en priorité les personnes vulnérables, notamment les enfants et les femmes. L'ONG privilégie une logique d'intervention intégrée dans une chaîne de soins et une action commune avec les équipes locales, visant à leur autonomie. Pour ce faire, médecins, soignants et techniciens bénévoles opèrent et forment aux techniques les plus adaptées aux besoins et contextes. Moyens structurels nécessaires à la chirurgie, tant matériels qu'humains, sont mis à disposition.

## UNHCR France

Le HCR, l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, est mandaté depuis plus de 75 ans pour agir à l'échelle internationale afin de protéger les personnes réfugiées, déplacées et apatrides. Le HCR intervient en urgence en cas de crise pour protéger et venir en aide aux personnes forcées de fuir, et à plus long terme pour les accompagner à être actrices de la reconstruction de leur vie.

## Vaincre la Mucoviscidose

Vaincre la Mucoviscidose est une association créée en 1965 par des parents de jeunes patients et des soignants. Aujourd'hui, les malades et leurs proches constituent le moteur essentiel de son action. Elle est organisée autour de 4 missions prioritaires : guérir, soigner, vivre mieux, sensibiliser & informer. Défenseure acharnée des malades et de leurs proches, elle milite pour faire entendre et faire reconnaître leurs droits et agit pour améliorer leur quotidien.



# Les membres en 2024

(au 31 décembre 2024)

## 45 associations et fondations



## 13 agences



# La gouvernance

## Présidence

Philippe PAILLIART, FRANCE GÉNÉROSITÉS

## Le Conseil d'administration

### Collège des associations & fondations

- **ACTION CONTRE LA FAIM**  
Vincent CREHALET (intérim de 4 mois par Perrine RÉMUSAT)
- **ACTION ÉDUCATION**  
Maud THIBAUT
- **CARE FRANCE**  
Emanuela CROCE
- **GREENPEACE FRANCE**  
Ghislain GARDARIN
- **MÉDECINS DU MONDE**  
Brigitte ARROUAYS
- **MÉDECINS SANS FRONTIÈRES**  
Layla DALIFARD puis Aurélie DUMONT (dès oct 2024)
- **UNICEF FRANCE**  
Marie-Charlotte BRUN

### Collège des agences

- **AGENCE 4F**  
Philippe VAUDOLON
- **CAUSE À EFFET**  
Julien BOSCH
- **DIRECT SUD**  
Arnaud DE ROTALIER
- **LA COLLECTIVE**  
Sylvain ARNAUD
- **TRICO**  
Julien CROCHART



## Le Bureau

- **Président**  
**FRANCE GÉNÉROSITÉS**  
Philippe PAILLIART
- **Vice-Président**  
**CARE FRANCE**  
Emanuela CROCE
- **Vice-Président**  
**CAUSE À EFFET**  
Julien BOSCH
- **Trésorier**  
**AGENCE 4F**  
Philippe VAUDOLON
- **Secrétaire**  
**ACTION ÉDUCATION**  
Maud THIBAUT

## Le Comité paritaire

### Collège des associations & fondations

- **AMNESTY INTERNATIONAL France**  
Viviane LORCERY SEKERCIOGLU
- **GREENPEACE FRANCE**  
Alain RANDRIANJA
- **SNSM-LES SAUVETEURS EN MER**  
Thomas ALI-CHÉRIF
- **WWF FRANCE**  
Camille LAROCHE

### Collège des Agences

- **AGENCE 4F**  
Stanislas GUYOT
- **L'AGENCE SOLIDAIRE**  
Timothée DONIER
- **LA COLLECTIVE**  
Michaël MEZI
- **TAWKR**  
Maxime VENARD

# Rapport financier

## Le mot de Philippe VAUDOLON Trésorier

Conformément aux dispositions des statuts et règlement intérieur et en ma qualité de Trésorier, j'ai le devoir et le plaisir de vous présenter les comptes pour l'exercice qui vient de s'écouler.

L'association COORDINATION NATIONALE DU FACE A FACE a clôturé les comptes de son exercice comptable le 31 décembre 2024. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2024. Il s'agit de la troisième clôture comptable suite à l'immatriculation le 20/07/2021.

Je vous rappelle que notre comptabilité est tenue selon les conventions générales comptables et dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Comparabilité et continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels au 31/12/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

## Comptes clôturés au 31/12/2024

Dans le cadre des activités mises en place et développées cette année, les principales données de l'exercice clos le 31 décembre 2024 sont les suivantes :

Total du bilan	217 290,94 €
Total des produits du compte de résultat	480 824 €
Total des charges du compte de résultat	455 825 €
Résultat de l'exercice	25 000 €
Total des avoirs à établir	56 864,76 €

La Coordination Nationale du Face à Face ne fait pas appel à la générosité du public et par conséquent n'établit pas de compte emploi des ressources.

Les comptes de La Coordination Nationale du Face à Face ont été établis par le cabinet d'expertise comptable Groupe Fidéliance représenté par Madame Fanny BINOT et audités par le cabinet ACA Nexia, représenté par Monsieur Éric CHAPUS.



## Le bilan simplifié

<b>ACTIF</b>	<b>2024</b>
<b>Actif immobilisé (valeur nette)</b>	
Immobilisations incorporelles	1 901 €
Immobilisations corporelles	6 798 €
Autres	8 042 €
<i>Sous-total actif immobilisé</i>	<i>16 741 €</i>
<b>Actif circulant</b>	
Créance	67 968 €
Disponibilités	122 320 €
Charges constatées d'avance	10 262 €
<i>Sous-total actif circulant</i>	<i>200 550 €</i>
<b>TOTAL</b>	<b>217 291 €</b>
<b>RÉSULTAT</b>	

### Actif 2024

Les actifs immobilisés s'élèvent à 30 434 € en valeur brute, et portent sur le développement du site Internet de la CNFF (incorporel), l'achat de mobilier et de matériels informatiques de 2022 à 2024 (corporel), et sur les travaux et achats nécessaires au déménagement du siège social à l'automne 2023 (corporel). La ligne Autres concerne le dépôt de garantie des nouveaux bureaux de 7 500 € ainsi que l'ajustement de ce dernier au titre de 2024 pour 542 €.

Les actifs circulants s'élèvent à 200 550 € constitués des créances adhérents pour 67 968 € (composées principalement des appels à cotisations fixes 2025 lancés en fin 2024), des disponibilités en banque au 31/12/24 sur le compte courant mais également sur le compte sur livret (garantie bancaire de 15 000 € pour les bureaux), et complétés par des charges constatées d'avance concernant le paiement du loyer et charges des bureaux du 1<sup>er</sup> trimestre 25, ou encore les maintenances annuelles du parc informatique et du site web (facturation 2024 concernant une charge 2025).

<b>PASSIF</b>	<b>2024</b>
<b>Fonds propres</b>	
Fonds propres sans droit de reprise	3 727 €
Résultat de l'exercice (fonds de réserve)	25 000 €
<i>Sous-total fonds propres</i>	<i>28 727 €</i>
<b>Fonds reportés</b>	
Fonds dédiés	7 763 €
<i>Sous-total fonds reportés</i>	<i>7 763 €</i>
<b>Dettes</b>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 106 €
Dettes fiscales et sociales	55 057 €
Autres dettes	57 138 €
Produits constatés d'avance	53 500 €
<i>Sous-total dettes</i>	<i>180 801 €</i>
<b>TOTAL</b>	<b>217 291 €</b>
	<b>25 000 €</b>

### Passif 2024

Au passif, les fonds propres sans droit de reprise, concernent l'actif net repris suite à l'apport de l'activité par France générosités (reprise du matériel informatique). Et le résultat de 25 000 € concerne le « fonds de réserve » décidé en Conseil d'administration et dont l'affectation définitive sera votée en Assemblée générale.

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 15 106 € et correspondent aux différentes factures non parvenues au 31/12/24.

Les dettes fiscales et sociales s'élèvent à 55 057 € correspondant aux dettes sociales de décembre ou du 4<sup>e</sup> trimestre 2024 auprès des différentes caisses de cotisations ainsi que des provisions de congés payés.

Les Autres dettes s'élèvent à 57 138 € et correspondent aux avoirs restants dus aux usagers à la clôture (56 864,76 €) et à 273 € de créanciers divers. Les avoirs seront déduits des prochaines factures faites aux usagers. Il est à noter que le départ de 4 agences en cours d'exercice représente une perte sur créances irrécouvrables de 10 392,19 € qui est à prendre en charge par le collège des Agences.

Les Produits constatés d'avance pour 53 500 € concernent l'édition partielle des cotisations des membres pour l'année 2025 (facturées fin 2024).

# Le compte de résultats

CHARGES	2024
<b>Charges d'exploitation</b>	
Autres achats et charges externes	104 977 €
Impôts, taxes et versements assimilés	3 355 €
Salaires et traitements	218 075 €
Charges sociales	103 427 €
Dotations aux amortissements	6 613 €
Report en fonds dédiés	7 763 €
Autres charges	10 431 €
<i>Sous-total charges d'exploitation (II)</i>	<i>454 641 €</i>
<b>Résultat d'exploitation (I - II)</b>	
<b>Charges financières</b>	
	0 €
<i>Sous-total charges financières (IV)</i>	<i>0 €</i>
<b>Résultat financier (III - IV)</b>	
<b>Résultat courant avant impôts (I - II + III - IV)</b>	
<i>Impôts sur les bénéficiaires (V)</i>	<i>1 183 €</i>
<b>Total des charges (II + IV + V)</b>	<b>455 824 €</b>
<b>EXCÉDENT OU BÉNÉFICE</b>	<b>25 000 €</b>

## Charges 2024

Le total des charges du compte de résultat s'élève à 455 824 €

Les **Charges d'exploitation** s'élèvent à 454 641 € et se répartissent comme suit :

- Les Autres charges et charges externes s'élèvent à 104 977 € et correspondent aux frais de fonctionnement de l'association et aux frais de projet. Les frais de projet étant répartis sur les lignes Développement des projets (Digitalisation phase 1, travaux du Référentiel...), sur la Communication, et sur les frais de Missions et déplacements.
- Les Impôts, taxes et versements assimilés s'élèvent à 3 355 €.
- Les Salaires s'élèvent à 218 075 €, et les charges sociales à 103 427 € pour 3 salariées sur l'année totale, et 2 salariées sur différents mois (un départ en mai 24, et une arrivée en mai 2024), et une stagiaire sur 6 mois.
- Les Dotations aux amortissement s'élèvent à 6 613 €.
- Le Report en fonds dédiés correspond à la part de subvention accordée par la DJEPVA qui permettra de couvrir une partie de la phase 2 du projet de Digitalisation en 2025.
- Les Autres charges exceptionnelles de 10 431 € correspondent notamment aux cotisations non réglées de 4 agences ayant quitté la CNFF en 2024 pour 10 392 €.

PRODUITS	2024
<b>Produits d'exploitation</b>	
Cotisations	455 170 €
Subvention (DJEPVA)	25 000 €
Autres produits	252 €
<i>Sous-total produits d'exploitation (I)</i>	<i>480 422 €</i>
	<b>25 781 €</b>
<b>Produits financiers</b>	
Autres intérêts et produits assimilés	402 €
<i>Sous-total produits financiers (III)</i>	<i>402 €</i>
	<b>402 €</b>
	<b>26 183 €</b>
<b>Total des produits (I + III)</b>	<b>480 824 €</b>

## Produits 2024

Le total des produits du compte de résultat s'élève à 480 824 €

Les **Produits d'exploitation** se répartissent comme suit :

- Les Cotisations des membres pour un total de 455 170 € après prise en compte de l'avoir à établir (non encore facturé) :
  - Cotisations variables sans TVA : 323 312 € (collège des OSBL),
  - Cotisations variables avec TVA : 78 852 € (collège des Agences),
  - Cotisations fixes sans TVA : 37 500 € (collège des OSBL),
  - Cotisations fixes avec TVA : 12 000 € (collège des Agences).
- Les Autres produits pour un total de 654 €.
- La Subvention accordée par la DJEPVA pour le projet de Digitalisation pour un total de 25 000 €.

Les **Produits financiers** s'élèvent à 402 € (intérêt de placement).



# L'équipe de la CNFF

## Sous la présidence de Philippe PAILLIART – FRANCE GÉNÉROSITÉS

**Anne BARJOT**

Déléguée générale  
[abarjot@cnff-france.org](mailto:abarjot@cnff-france.org)  
06 63 82 85 21

**Sabrina VALY**

Déléguée générale adjointe  
[svaly@cnff-france.org](mailto:svaly@cnff-france.org)  
06 67 36 07 84

**Émilie DUBREUCQ**

Chargée de mission  
[edubreucq@cnff-france.org](mailto:edubreucq@cnff-france.org)  
06 12 51 67 93

**Sarah ALLAG**

Chargée de mission Plaidoyer  
[sallag@cnff-france.org](mailto:sallag@cnff-france.org)  
07 63 74 29 70

**Noémie GIRARDOT**

Chargée de mission  
[coordination@cnff-france.org](mailto:coordination@cnff-france.org)  
07 63 22 47 51

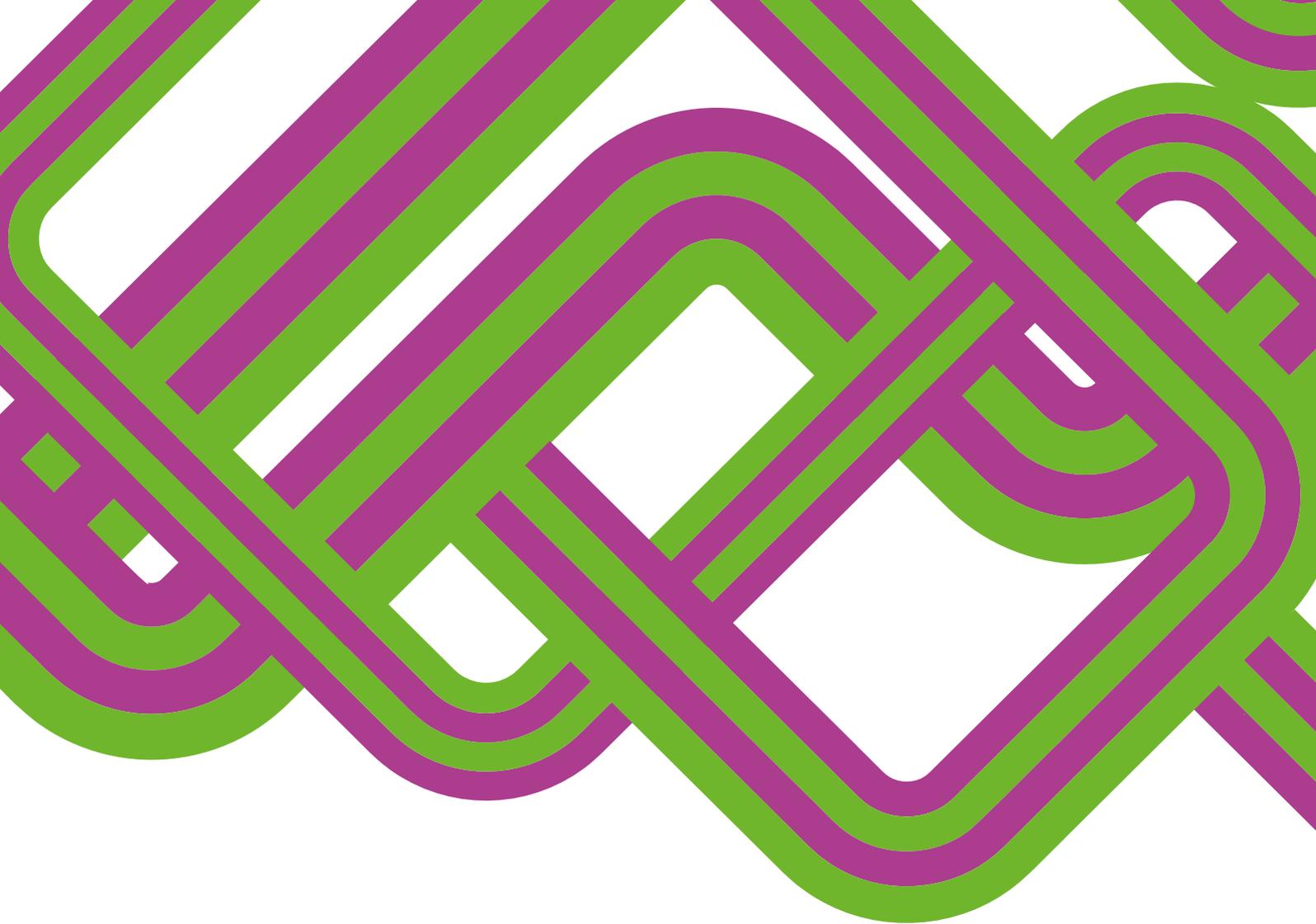
La CNFF tient à remercier :

**Carine MELESAN**

Chargée de mission  
(jusqu'en mai 2024)

**Pauline Venisia NOËLLE**

Stagiaire puis Chargée de mission  
(de mai 2024 à février 2025)



**CNFF – Coordination Nationale du Face à Face**

56 rue du Faubourg Poissonnière – 75010 Paris

Tél. : 06 12 51 67 96

contact@cnff-france.org – www.cnff-france.org

Parution au Journal Officiel le 20 juillet 2021

SIREN 903 096 360 00032 – APE 9412Z

